

UNE PHASE ORALE (J'ENTENDS)

Travail d'écoute et d'énonciation visant à développer **la prise de conscience de la structure segmentale de la parole.**

Il s'agit d'entraîner l'élève :

- à percevoir, à discriminer, à localiser le phonème à l'étude dans la chaîne sonore ;
- à l'énoncer correctement ;
- à prendre conscience de sa propre diction, du mode d'articulation.

C'est aussi pour l'enseignant un temps privilégié pour écouter les élèves et, sans se substituer aux spécialistes, tenter de corriger des erreurs ou des défauts de prononciation, d'articulation.

Il est essentiel que cette phase de travail se déroule sans écrits placés à la vue des élèves et que ceux-ci se rendent compte que ce sont les oreilles (l'ouïe) et la bouche (la parole) et non la vue qui permettent ces activités.